

**BULLETIN MUNICIPAL DE
Saint-Patrice-de-Beaurivage**

avril 2016

LE BEAURIVAGEOIS



Distribution des arbres et arbustes

En collaboration avec l'organisme de bassins versants de la zone du Chêne, la distribution des arbres et arbustes aura lieu le samedi 21 mai 2016 de 9 h à midi au 374, rang des Chutes à Saint-Patrice. Seules les personnes qui ont effectué leurs commandes pourront récupérer leurs arbres et arbustes qui sont payables sur réception par chèque à l'ordre de la Municipalité de Saint-Patrice-de-Beaurivage. Plusieurs personnes avaient commandé des érables à sucre. Malheureusement, cette sorte n'est pas disponible. Nous comprenons que la situation cause certains désagréments, mais il était spécifié que la disponibilité des arbres n'était pas garantie. Les fournisseurs travaillent à une nouvelle formule pour l'année prochaine qui faciliterait la tâche de tous.

Jacqueline D. Blais

Maison : 418-596-2271
Travail : 418-596-2362

Une naissance, un livre

Un sac-cadeau sera remis à votre bébé si vous l'inscrivez à la bibliothèque avant son premier anniversaire.

Heure du conte

L'heure du conte aura lieu le samedi 7 mai à 10 h 30. Bienvenue aux 3 à 5 ans !

Nouveautés

- *Ceux qui restent* (Marie Laberge)
- *Boo !* (Neil Smith)
- *Les hautes montagnes du Portugal* (Yann Martel)
- *Le monstre* (Ingrid Falaise)
- *Outlander-Le chardon et le tartan*, tomes 1 à 8
- *Naufrage* (Biz)

Bibliothèque Florence-Guay



470, rue du Manoir
Tél. : 418-596-2439
Mardi et jeudi : 18 h 30 à 20 h
Samedi 10 h à 11 h 30

www.mabibliotheque.ca/saint-patrice

Collecte de sang mercredi 25 mai 2016 : Bienvenue aux nouveaux donneurs

Nous vous invitons, donneurs de sang, à venir faire don de votre sang, le mercredi 25 mai 2016 de 14 h 30 à 21 h à la salle municipale de Saint-Patrice. Votre don de sang est très important pour sauver des vies.

Nous faisons un appel spécial

aux nouveaux donneurs. L'âge requis est 18 ans. On vous attend en grand nombre. L'objectif est de 90 donneurs. Les Chevaliers de Colomb de Saint-Patrice seront fiers de vous accueillir pour sauver des vies.



Donnez du sang... donnez la vie, ça peut être un vrai cadeau !

Jean-Paul Bilodeau et Luc Chabot, responsables Saint-Patrice

Merci beaucoup !



Saint-Patrice-de-Beaurivage

AVIS PUBLIC DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC, est par les présentes donné par le soussigné, Frédéric Desjardins, directeur général de la municipalité de St-Patrice de Beaurivage, qu'il y aura séance régulière du conseil lundi 9 mai 2016 à 19h30 à la salle du conseil, 530 rue Principale

AU COURS DE CETTE SÉANCE, LE CONSEIL DOIT STATUER SUR LA DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE SUIVANTE :

La demande concerne le lot 4 449 453 située au 400 rang des Chutes, le demandeur, Ferme BR Dynamiques inc. a fait une demande de dérogation mineure afin de construire une étable laitière, un réservoir circulaire en béton armé à ciel ouvert, avec une augmentation du nombre d'unités animales de 121.8.

Règlement de zonage numéro	Norme du règlement Distance minimale du périmètre urbain	Constructions projetées Étable et réservoir	Dérogation demandée
040-91	370,8 mètres	98,0 mètres	272,8 mètres
Règlement de zonage numéro	Norme du règlement Distance minimale du périmètre urbain	Bâtiement élevage à bœuf existant	Dérogation demandée
040-91	370,8 mètres	143,0 mètres	227,8 mètres
Règlement de zonage numéro	Norme du règlement Distance minimale du périmètre urbain	réservoir existant	Dérogation demandée
040-91	370,8 mètres	171,0 mètres	199,8 mètres
Règlement de zonage numéro	Norme du règlement Distance minimale du périmètre urbain	Poulailler existant	Dérogation demandée
040-91	370,8 mètres	86,0 mètres	284,8 mètres

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande,

Donné à Saint-Patrice-de-Beaurivage, ce 19ième jour d'avril 2016.

Frédéric Desjardins

Directeur général

Balayage des rues



La municipalité a réservé les services d'un balai mécanique afin de procéder au nettoyage printanier des rues du village. Le balayage des rues se fera dans la semaine du 25 avril si la température le permet. N'oubliez pas qu'on ne doit pas faire de tas.

Merci.



- L'épandage du calcium dans les rangs devrait se faire dans la semaine du 7 mai.
- S.V.P. veuillez faire attention aux limites de vitesse sur les routes et les rangs de la Municipalité.

Tu cherches une gardienne ?

Gardiens avertis

Besoin de gardiennes pour vos petits ? Veuillez noter que Rosalie Laplante, fille de Katy Audesse et de Michel Laplante, ainsi que Meggy-Rose Perreault fille de Cyndy Sylvain et de Guillaume Perreault ont passé avec brio leur cours de "Gardiens avertis" !

Assemblée générale annuelle de la Coop Santé

La Coop Santé tiendra son Assemblée générale annuelle (AGA) le mardi 7 juin 2016, à compter de 19 h 30, à la salle municipale de Saint-Patrice-de-Beaurivage, située au 530 rue Principale. Bienvenue à tous !

Deux nouveaux services à la Coop Santé

Deux nouveaux services sont disponibles à la Coop Santé.

Le premier est celui des prélèvements sanguins (prises de sang) et d'urine. Ce service est offert aux deux semaines, le mardi dès 7 h 30, par Mme Dominique Landry, infirmière à la *Clinique Priva Santé* de Sainte-Marie.

Prix membre: 25 \$ (prix coûtant, sans aucun profit pour la Coop). Prix non-membre: 35 \$.

Ces frais peuvent être couverts par certains programmes d'assurances privées, sur présentation du reçu qui vous sera remis à la suite du paiement. De plus, ces frais constituent des frais médicaux admissibles aux fins de l'impôt. Évidemment, ces prélèvements sont effectués sur la base d'une prescription médicale.

Depuis le 7 avril, il est aussi possible de recevoir des traitements de physiothérapie à la Coop. Ce service est offert tous les jeudis, en avant-midi et en après-midi, ou selon la demande.

Ces traitements de physiothérapie sont donnés par Mme Annie Marier, physiothérapeute pratiquant chez *Excellence physio et réadaptation*, du *Groupe Santé CBI*, dont les bureaux sont situés à Lévis (Saint-Étienne-de-Lauzon). Mme Marier possède une expertise pour les problématiques cervicale, lombaire, musculaire, maux de tête, étourdissements, commotion cérébrale, mâchoire, tendinite et hernie discale.

Bien entendu, le prix chargé est moins élevé si l'on est membre de la Coop.

Ces traitements de physiothérapie sont prodigués sur prescription médicale, ou non.

La retraite vous laisse le temps de travailler ?

Concrétisez votre projet de retour au travail avec l'atelier « Retraités au boulot ». Cet atelier vous permettra de vous mettre en action, de rendre votre projet plus concret et d'avoir tous les outils pour faire votre recherche d'emploi. Inscrivez-vous dès maintenant pour la séance d'information, c'est gratuit! Territoires desservis : Ville de Lévis et MRC de Bellechasse et Lotbinière



Saint-Patrice-de-Beaurivage

AVIS PUBLIC DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC, est par les présentes donné par le soussigné, Frédéric Desjardins, directeur général de la municipalité de St-Patrice de Beaurivage, qu'il y aura séance régulière du conseil lundi 9 mai 2016 à 19h30 à la salle du conseil, 530 rue Principale

AU COURS DE CETTE SÉANCE, LE CONSEIL DOIT STATUER SUR LA DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE SUIVANTE :

La demande concerne les lots 4 449 446 et 4 679 082 située au 329 rue de Moulin, la propriétaire, Gaétane Girard a fait une demande de dérogation mineure afin de construire un garage.

Règlement de zonage numéro	Norme du règlement Hauteur maximale	Hauteur du garage demandée	Dérogation demandée
040-91	5,0 mètres	5,8 mètres	0,8 mètre

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande,

Donné à Saint-Patrice-de-Beaurivage, ce 19ième jour d'avril 2016

Frédéric Desjardins

Directeur général



Communiqué du Cercle de Fermières

Conseil d'administration local

Le Congrès régional de la Fédération 18 des Cercles de Fermières se tiendra en notre municipalité la dernière semaine du mois avril. La Fédération regroupe les cercles situés dans la MRC de Lotbinière que dans la partie ouest de la ville de Lévis, sans oublier la municipalité de Saint-Lambert (MRC Nouvelle-Beauce).

Une exposition publique et gratuite des œuvres

réalisées par les membres desdits cercles dans le cadre du Concours d'artisanat textile des CFQ, du Concours spécial, artisanat jeunesse, participation, créativité et autres se tiendra à la salle municipale au 530 rue Principale, Saint-Patrice-de-Beaurivage aux dates et heures suivantes :

- Jeudi 28 avril à 18 h 30 : Inauguration en présence de personnalités publiques ;
- Jeudi 28 avril de 19 h à 21 h ;
- Vendredi 29 avril de 13 h à 21 h ;
- Samedi 30 avril de 8 h à 14 h.

S'ajouteront aux œuvres exposées, les réalisations et créations des membres de notre cercle local en cours d'année 2016. Bienvenue à tous.

Permis de feu

Toute personne doit, pour allumer un feu en plein air, avoir obtenu un permis de feu émis par le Service des incendies de la Municipalité. Par ailleurs, le Service des incendies vous informe qu'il est interdit de faire des feux à ciel ouvert tant que l'interdiction ne sera pas levée. Nous vous informerons de toute modification quant à cette interdiction dans la prochaine publication du Beaurivageois.

Yves Bilodeau, directeur du Service des incendies, 418-390-2991

Alain Pelletier, directeur adjoint de Service des incendies, 418-802-6522



PROVINCE DE QUÉBEC

Municipalité SAINT-PATRICE-DE-BEAURIVAGE

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS À TOUTE PERSONNE QUI DÉSIRE S'OPPOSER À L'APPROBATION DU RÈGLEMENT 309-2016

Lors d'une séance du conseil tenue le 14 mars 2016, le conseil municipal de Saint-Patrice-de-Beaurivage a adopté le règlement numéro 309-2016 modifiant le règlement numéro 145-2002 et ses amendements 150-2002, 189-005 et 200-2006 conformément à l'article 1077 C.M.Q. ou 565 L.C.V.

L'objet de cette modification est de :

- modifier la période de remboursement du règlement et de ses amendements cités en objet de 20 ans à 30 ans afin de créer une marge de manœuvre sur le plan des dépenses attribuées annuellement au service de la dette.

Le texte du règlement se lit comme suit :

RÉSOLUTION 844-14-03-2016

RÈGLEMENT NUMÉRO 309-2016 MODIFIANT LA PÉRIODE DE REMBOURSEMENT DU RÈGLEMENT NO 145-2002 ET SES AMENDEMENTS 150-2002, 189-2005 ET 200-2006 DÉCRÉTANT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'AQUEDUC, D'ÉGOUT ET DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES

ATTENDU que la Municipalité souhaite créer une marge de manœuvre sur le plan des dépenses attribuées annuellement au service de la dette;

ATTENDU que la Municipalité entend faire passer la période de remboursement du règlement cité en objet de 20 ans à 30 ans;

ATTENDU que l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la séance du conseil tenue le 8 février 2016; À une assemblée ordinaire du conseil municipal de Saint-Patrice-de-Beaurivage, tenue au lieu et à l'heure ordinaires de ses sessions, à laquelle sont présents la majorité des conseillers formant quorum et siégeant sous la présidence de son Honneur le maire, Claude Fortin.

Il est proposé par Christian Laplante, appuyé par Richard Breton et résolu unanimement

Qu'il soit statué et ordonné par règlement du conseil municipal de Saint-Patrice-de-Beaurivage, et il est, par le présent règlement numéro 309-2016, statué et ordonné ce qui suit :

ARTICLE 1. Le préambule du présent règlement en fait partie intégrante

ARTICLE 2. Le présent règlement sera intitulé «Règlement modifiant la période de remboursement du règlement no 145-2002 et ses amendements 150-2005, 189-2005 et 200-2006 des travaux de construction d'aqueduc, d'égout et de traitement des eaux usées.»

ARTICLE 3. Le conseil est autorisé à modifier la période de remboursement du règlement no 145-2002 et ses amendements 150-2002, 189-2005 et 200-2006 par la modification de l'article 3 dudit règlement :

Remplacer l'article 3 tel que reproduit ci-bas:

«Pour les fins du présent règlement, le conseil municipal décrète une dépense n'excédant pas 9 625 299.00\$ incluant les frais incidents, tel qu'il appert des estimés et de la plus basse soumission reçue le 9 mars 2006 et annexée et selon l'estimation préparée par CIMA en date du 26 avril 2006, annexée au présent règlement sous l'annexe "B1" pour en faire partie intégrante et pour se procurer cette somme décrète un emprunt du montant des travaux remboursable sur une période de vingt (20) ans, à un taux d'intérêt ne dépassant pas 8%.»

Par

«Pour les fins du présent règlement, le conseil municipal décrète une dépense n'excédant pas 9 625 299.00\$ incluant les frais incidents, tel qu'il appert des estimés et de la plus basse soumission reçue le 9 mars 2006 et annexée et selon l'estimation préparée par CIMA en date du 26 avril 2006, annexée au présent règlement sous l'annexe "B1" pour en faire partie intégrante et pour se procurer cette somme décrète un emprunt du montant des travaux remboursable sur une période de trente (30) ans, à un taux d'intérêt ne dépassant pas 8%.»

ARTICLE 4. Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ À SAINT-PATRICE-DE-BEAURIVAGE CE 14 MARS 2016

Ce règlement doit, pour entrer en vigueur, être approuvé par le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

Toute personne qui désire s'opposer à l'approbation du règlement par le ministre doit le faire par écrit dans les 30 jours de la date de la présente publication, à l'adresse suivante :

Centre de gestion documentaire et du registraire

10, rue Pierre-Olivier-Chauveau

Québec (Québec)

G1R 4J3

Le règlement numéro 309-2016 peut être consulté au bureau municipal au 486 rue Principale, bureau 100, du lundi au jeudi, entre 8 heures et 16 heures.

DONNÉ à Saint-Patrice-de-Beaurivage ce 19e jour du mois d'avril deux mille seize.

FRÉDÉRIC DESJARDINS
DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Frédéric Desjardins, Directeur général et secrétaire-trésorier, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie à chacun des endroits suivants le 19e jour du mois d'avril 2016 :

- à la salle municipale ;
- et à l'église.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 19e jour du mois d'avril 2016.

FRÉDÉRIC DESJARDINS
DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER



Une subvention pour les fosses septiques

Le crédit d'impôt remboursable **RénoVert** est mis en place temporairement pour encourager les particuliers à réaliser des travaux de rénovation résidentielle écoresponsable reconnus qui ont une incidence positive sur le plan énergétique ou environnemental. **Ce crédit d'impôt inclut entre autres les dépenses concernant le remplacement des fosses septiques.**

Pour en savoir plus, vous pouvez consulter :

www.revenuquebec.ca/fr/citoyen/credits/renovert/default.aspx?PromoactuBudgetRenovert=BPCitoyens

Pour la liste complète des travaux admissibles :

www.revenuquebec.ca/fr/citoyen/credits/renovert/liste-travaux-reconnus.aspx

COLLECTE DE GROS REBUTS : MAINTENANT EN TOUT TEMPS !

WWW.RECYCLAV.COM



Pour informations ou pour une demande de ramassage, appelez sans frais au 1-844-881-0084.

CE SERVICE EST PAYÉ PAR LA MUNICIPALITÉ, DONC GRATUIT POUR VOUS !

Page à conserver ! AIDE-MÉMOIRE

La gestion des matières résiduelles dans la MRC de Lotbinière



L'Éco-centre

L'éco-centre situé dans le parc industriel réouvrira ses portes lundi le 2 mai 2016 de 9hres à midi.

Horaire : Lundi : 9 h à midi
 Vendredi : 13 h à 16 h 30
 Samedi : 9 h à midi

Profitez de ce dépôt pour disposer de façon sécuritaire et environnementale vos matériaux récupérables dans les bacs désignés afin de garder les lieux propres. M. Edouard Camden se fera un plaisir de vous guider.



Que peut-on y déposer ?

(résidents de la MRC de Lotbinière seulement)

Métaux - **GRATUIT** / Bois (sauf bois traité) - **GRATUIT**

Plastique et carton - **Gratuit** / Bonbonnes de propane - **Gratuit**

Encombrants métalliques (Les encombrants non-métalliques sont sujet au frais d'enfouissement de 103 \$ / tonne)

Huiles et peintures - Gratuit

Peintures et autres peintures que celles visées par Éco-peinture • Huiles usagées • Diluant à peinture • Teintures • Filtres à l'huile usagée • Conteneurs d'huile

Résidus domestiques dangereux (RDD) - Gratuit

Adhésifs • Allume-feu solide • Alcool à friction • Allume feu liquide • Aérosols • Colle • Cire • Antigel • Caffeant • Colorant • Cement plastique • Combustible solide • Combustible à fondue • Dégèle serrure • Dégraissant • Détaillant à l'huile • Distillat de pétrole • Encre • Epoxie • Essence • Ethylène glycol • Goudron à toiture • Graisse à moteur • Méthanol • Naphte • Poli • Polyfil • Protecteur à cuir, suède ou vinyle • Résine liquide • Scellant à silicium • Séparateur de tapisserie • Teinture à souliers • Térébentine • Toluène • Acides • Bases • Oxydants • Piles • Lampes fluocompactes • Tubes fluorescents • Lampes à décharge haute densité • Lampes au sodium basse pression • Lampes à diode électroluminescente

Produits électroniques - Gratuit

Ordinateurs portables/bureau • Péphériques d'ordinateur et de console de jeux vidéo • Dispositifs d'affichage • Téléphones et répondeurs • Cellulaires et télévertisseurs • Imprimantes, numérisateurs, télécopieurs, photocopies • Systèmes audio/vidéo • Systèmes audio/vidéo pour véhicules • Ensembles de cinéma maison • GPS

Pneus de véhicules automobiles - Gratuit

• Maximum 48,5 pouces sans jantes

Pneus hors norme (plus de 48,5 pouces) - **Gratuit**



Information : 418 926-3407 • mrclotbiniere.org (services et programmes, matières résiduelles)

Matières compostables (putrescible)

Subvention à l'achat de composteur domestique.
Coût de 35 \$ / formation gratuite disponible (information : 418 728-5554).

Quoi faire avec les résidus de pelouse ? La méthode la plus économique, écologique et qui vous fera sauver du temps, consiste tout simplement à laisser au sol les résidus qui deviendront par la suite un engrangement naturel à peu de coût : **l'herbicyclage !**

Pour les feuilles à l'automne. Les contenues municipaux sont tout indiqués de même que pour les irréductibles du ramassage des rognures de gazon durant l'été. On dénombre plus de 60 contenues réparties dans nos 18 municipalités. **En vrac SVP.**

Sapins de Noël. Une collecte est mise sur pied annuellement après la période des fêtes.



Ressourcerie

Si vous avez des objets domestiques, des vêtements, des jeux, des meubles à donner qui sont en bon état.

Saint-Agapit
(Avenue Bergeron. Tél. : 418 888-5333)

POINTS DE DÉPÔTS (cloches de récupération)

Saint-Antoine-de-Tilly • Laurier-Station • Saint-Agapit
Il est possible de déposer vos sacs au bureau de la municipalité de Saint-Sylvestre ainsi que celle de Saint-Janvier-de-Joly.

Couches lavables (subvention)

Programme de SUBVENTION à l'achat de couches lavables

La subvention de 50 % de la facture jusqu'à concurrence de 200 \$ sert à couvrir une partie des dépenses pour l'achat de couches réutilisables. Le demandeur ne peut se prévaloir de la subvention qu'une seule fois par enfant.

Plastique agricole (récupération)

Programme de RÉCUPÉRATION de plastique agricole

Ce programme s'adresse actuellement aux municipalités qui sont desservies par la compagnie Gaudreau Environnement. De plus, la municipalité de Saint-Édouard-de-Lotbinière offre ce service de collecte. Adressez-vous auprès de votre municipalité pour plus d'information.

LET (Lieu d'enfouissement technique)

Pour toute autre matière non récupérable, vous pouvez disposer dans notre LET qui respecte les normes les plus strictes en matière de sécurité au coût de 103 \$ / tonne (incluant les 2 redevances du Ministère). 1450, rang Pointe-du-jour, Saint-Flavien. Tél. : 418 728-5554.

Bac de récupération

Adressez-vous à votre municipalité pour connaître les modalités de la collecte sélective.

Subvention - Barils récupérateurs d'eau de pluie

Les barils récupérateurs d'eau de pluie sont en vente au coût de 35 \$ par les municipalités participantes. Veuillez communiquer avec votre municipalité.

Programme Changez d'air

Subvention de 200 \$ à 600 \$ pour le retrait et le remplacement d'un appareil de chauffage situé dans une résidence principale.

Visitez le www.changezdair.org



À tous les participants du Défi Chaque Minute Compte

La belle température permet de faire plus d'activités donc n'oubliez pas d'inscrire vos minutes. Le défi prend fin le 11 mai et le calendrier doit être remis avant le 18 mai au bureau municipal. Bouger, c'est SANTÉ! Mariette et Pauline Walker

Le mercredi 13 avril avait lieu l'Activité reconnaissance du bénévolat à Saint-Flavien organisé par la CPAL et lors de cette soirée le Club Social FADOQ de Saint-Patrice-de-Beaurivage a présenté comme bénévole de l'année Monsieur Alexandre Turmel. Une organisatrice a offert à Alexandre un certificat de reconnaissance et lu un texte de présentation que nous lui avions écrit et qui disait ceci :

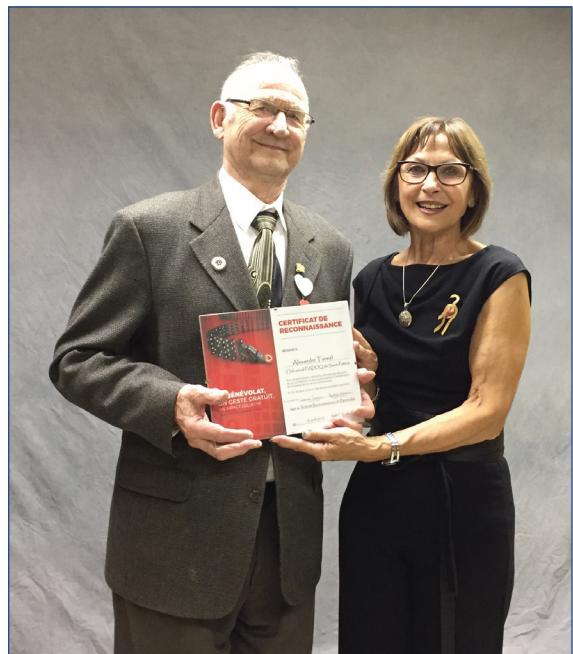
« Monsieur Alexandre Turmel est membre depuis 31 ans. À 86 ans, il est encore très actif comme bénévole et participant. C'est lui qui prépare depuis plusieurs années la salle lors des 4 soirées baseball-poche inter paroissiales. L'été, il s'occupe de la bonne condition des 2 jeux de palets et de cette activité. Monsieur Turmel est un bon vivant, très généreux de son temps pour notre Club. Un gros MERCI Alexandre, tes gestes sont grandement appréciés du Comité administratif et des membres. »

Soirée d'inscriptions à la pétanque et au palet

L'été est à nos portes et le retour des activités estivales. Veuillez prendre note que les membres du Club social FADOQ de Saint-Patrice-de-Beaurivage peuvent jouer GRATUITEMENT à la pétanque tous les lundis soir à 18 h 30 et au palet tous les mardis soir à 18 h 30. Pour ce faire, vous devez venir vous inscrire **le lundi 23 mai à 18 h 30** au chalet de notre terrain de jeu. Lorsque les inscriptions seront terminées, nous ferons une partie ou deux de pratique pour se mettre en forme. En passant, vous pouvez être membre FADOQ à partir de 50 ans et pourrez ainsi faire de l'exercice tout en vous amusant en compagnie de vétérans très sociables et encore en forme.

Mariette et Lewis Boyle, responsables de la pétanque / tél : 418-596-2544

Alexandre Turmel, responsable du palet (shuffleboard) / tél : 418-596-2653



Compte-rendu du GALA AMATEUR

Dimanche le 17 avril avait lieu à la salle municipale, le GALA AMATEUR au profit du Club Social FADOQ de Saint-Patrice-de-Beaurivage. Nous avons eu un bon taux de participation même si c'était la première belle journée chaude du printemps. Un gros MERCI à tous ceux et celles qui ont permis de faire de cette journée une réussite soit les AMATEURS qui sont venus en grand nombre (chanteur(euse), accordéoniste, violoniste, guitariste, joueur d'harmonica et gigueur(euse), les participants dont plusieurs se dégourdissaient les jambes sur la piste de danse et les personnes bénévoles qui acceptent, avec sourire, de nous donner un bon coup de main car sans eux, cette activité n'aurait pas lieu. André Chabot, Ghislaine Grondin et son Comité administratif.



Le lundi 11 avril dernier, le conseil municipal en séance régulière soulignait l'implication de deux bénévoles de la Bibliothèque Florence-Guay.

Francine Poirier

Madame Poirier quittera bien-tôt le territoire de la municipalité et par le fait même cessera ses activités à la bibliothèque. Elle recevait une reconnaissance pour ses 28 années de services.



Rachelle Lefebvre

Madame Lefebvre recevait une reconnaissance pour ses cinq années de services.

Félicitations et merci pour toutes ses heures investies bénévolement.



Félicitations à l'entreprise Bergerie l'Audace, lauréate du volet local Lévis-Lotbinière

La Municipalité de Saint-Patrice-de-Beaurivage est fière de souligner que Bergerie l'Audace s'est taillée une place au niveau régional pour le Défi OSEntreprendre qui récompense les projets de création de nouvelles entreprises ainsi que les initiatives entrepreneuriales en milieu scolaire.

FABRIQUE DE SAINT-PATRICE

Les membres du Conseil de Fabrique, REMERCIENT tous les organismes ainsi que toute la population de Saint-Patrice et d'ailleurs qui ont contribué à faire de notre brunch familial un franc succès.

MERCI la FADOQ, Lien-Partage, le Conseil local des Chevaliers de Colomb, le Cercle des Fermières pour leur soutien et leur participation, ainsi qu'aux commanditaires : Municipalité Saint-Patrice, Meunerie St-Patrice, Le Club Lions Accommodation CybelAir, La Co-Op, Relais des Campagnes (Martine Nappert), Fromagerie Bergeron, P.A. Beaudry. **MERCI** à vous tous, bénévoles qui avez vendu des cartes ou aidé à la préparation et service du repas. MERCI l'abbé Patrice Vallée pour la célébration de la messe, au Comité de Liturgie, à la chorale, aux musiciens à l'équipe d'animation locale. **MERCI** à vous tous de votre présence, plus de 260 repas ont été servis, pour un total des recettes de 3839,36 \$ remis à la Fabrique. C'est un vif succès grâce à vous tous. **MERCI** également aux membres du Conseil de Fabrique pour leur soutien.

À l'an prochain !

Claude Yockell, président et Lise Walker Demers, responsable du brunch



Cours de tennis

Cours de tennis pour tous les niveaux (débutant à avancé).

Les lundis soir du 6 juin au 5 juillet (5 cours)

Coût : Enfant : 40 \$ (groupe de 4 enfants) cours de 1 h.
 75 \$ (groupe de 2 enfants) cours de 1 h.

Adulte : 60 \$ (groupe de 4 adultes) cours de 1 h 30.
120 (groupe de 2 adultes) cours de 1 h 30.

L'horaire des cours sera établi en fonction du nombre d'inscriptions.

Pour information et inscription, veuillez contacter Christine Blais au 418-596-2264 avant le 15 mai.



Offre d'emploi étudiant

Nous sommes à la recherche d'un/d'une :
COMMIS QUINCAILLERIE ÉTUDIANT

Lieu de travail : La Coop de St-Patrice

Statut : temps partiel

LES DÉFIS QUE NOUS OFFRONS

Sous la supervision du responsable de la quincaillerie, ton mandat consiste à :

Servir, conseiller et facturer les clients au comptoir de la quincaillerie;
Recevoir, vérifier et classer la marchandise des fournisseurs;
Garder la quincaillerie propre;
Exécuter toutes autres tâches connexes exigées par le supérieur.

TON PROFIL

Posséder un bon sens de l'autonomie et des responsabilités;
Avoir de la facilité à travailler avec le public;
Aimer le travail en équipe.

ATOUT SUPPLÉMENTAIRE

Tu as la formation te donnant droit de conduire un chariot élévateur.

Si tu désires travailler dans un milieu de travail stimulant, joins-toi à notre équipe en nous faisant parvenir ton curriculum vitae.

À l'attention de Monsieur Pascal Bourgault

La Coop St-Patrice 531, rue Principale,

St-Patrice-de-Beaurivage (Québec) G0S 1B0

Tél. : 418 596-2170 -- Téléc. : 418 596-2732

Courriel : coopst-pat@globetrotter.net

Nous remercions tous les candidats de leur intérêt; toutefois, nous ne communiquerons qu'avec les personnes dont la candidature est retenue. La Coop St-Patrice préconise l'égalité des chances en matière d'emploi.

La Coop de solidarité santé du Sud de Lotbinière candidat pour le *Mérite municipal*

Du 29 mai au 4 juin prochain, se tiendra la *Semaine des municipalités*, un évènement qui vise à mettre de l'avant les actions et les valeurs qui caractérisent notre communauté. Le prix du Mérite municipal est l'occasion de souligner l'apport important d'organismes qui, par leurs initiatives, leur dynamisme et leur engagement dans leur milieu, ont contribué à améliorer la qualité de vie de leurs concitoyens.

La municipalité de Saint-Patrice-de-Beaurivage désire reconnaître le travail et l'implication bénévole des membres de la Coopérative de solidarité santé du Sud de Lotbinière qui ont contribué, par la réalisation de leur projet de Coop santé, au mieux-être de leurs concitoyens. Le Conseil municipal a donc décidé de soumettre, dans le cadre du prix du *Mérite municipal 2016*, la candidature de la Coop de solidarité santé du Sud de Lotbinière dans la catégorie des organismes à but non lucratif.

Rinçage du réseau de l'aqueduc

Le rinçage du réseau de l'aqueduc se fera dans la semaine du 9 mai 2016. Cette opération est nécessaire afin d'assurer la qualité de l'eau potable, de déloger les particules de fer et de rouille et de maintenir le réseau en bon état.



Le rinçage du réseau peut entraîner une légère diminution de la pression de l'eau en plus d'une coloration brunâtre. Il est donc conseillé de vérifier l'état de l'eau avant de l'utiliser (idéalement, le robinet d'eau froide du bain). En cas d'eau rouillée, ouvrez le robinet et laissez couler l'eau pendant au moins une quinzaine de minutes ou jusqu'à ce qu'elle redevienne incolore.

Attention ! Ne laissez pas le robinet ouvert sans surveillance.

PROCLAMATION DE LA CAMPAGNE ANNUELLE DE PROMOTION DE LA SANTÉ MENTALE 2016-2017

La Semaine nationale de la santé mentale qui se déroule du 2 au 8 mai est le lancement d'une campagne annuelle de promotion de la santé mentale sur le thème « 7 astuces pour être bien dans sa tête ». Ces 7 astuces peuvent contribuer à renforcer et développer la santé mentale. Considérant que les actions favorisant la bonne santé mentale relèvent d'une responsabilité à la fois individuelle et collective, que cette dernière doit être partagée par tous les acteurs de la société, et que les municipalités ont un rôle important à jouer dans ce mouvement, la municipalité de Saint-Patrice-de-Beaurivage a décidé de s'impliquer :

- en invitant les citoyennes et les citoyens à consulter les outils promotionnels de la campagne au www.santementaleca.com;
- en encourageant les initiatives et activités organisées sur le territoire;
- en reconnaissant les bénéfices des « 7 astuces pour être bien dans sa tête »;
- en proclamant le lancement de la Campagne annuelle de promotion de la santé mentale lors du plus récent conseil municipal.

Résidus verts



Encore une fois, la M.R.C. de Lotbinière continue ses efforts pour vous aider à gérer les résidus organiques générés dans votre municipalité.

Afin de d'atteindre les objectifs fixés, la population est invitée à utiliser la collecte des résidus verts organisée par la M.R.C. de Lotbinière, s'il est impossible de pratiquer l'herbicy-clage.

La collecte se fait en vrac (pas de sacs de plastique). Les conteneurs de résidus verts sont situés à l'extrémité de la rue du Parc dans le Parc industriel à proximité de l'éco-centre.

OTTAWA AU TEMPS DES TULIPES ET SOUPER-SPECTACLE À LA FERME ROUGE

J 1 | VOTRE LOCALITÉ - OTTAWA

AM : Départ de votre localité en direction d'Ottawa. PM : **Tour de ville de la capitale du Canada** incluant la colline du Parlement, de grandes institutions canadiennes, certains musées nationaux, le Canal Rideau, etc. Arrêt-photos au **lac Dow** où l'on retrouve magnifiques massifs de tulipes. Installation à l'hôtel. Souper-spectacle à la **Ferme Rouge**. Nouvellement réouverte, l'équipe de danseurs et chanteurs de la Ferme Rouge vous offre un concept de divertissement unique dans la région.

D/S

J 2 | OTTAWA - VOTRE LOCALITÉ

AM : Visite guidée des **Écuries de la GRC**. Visite guidée de l'**abri anti-nucléaire Diefenbunker**. Le Diefenbunker est un abri antiatomique construit secrètement entre 1959 et 1961 à Carp juste à l'extérieur d'Ottawa au Canada pour abriter les responsables gouvernementaux canadiens en cas d'attaque nucléaire. Dîner dans un restaurant de la région. PM : Retour vers votre localité. Souper en route. PD/D/S

DU 14 AU 15 MAI 2016

369\$
occ. double

364\$
Triple

2 jours
5 repas

359\$
Quadruple

419\$
Simple

PRIX PAR PERSONNE INCLUANT :

Transport en autocar de luxe • Hébergement pour 1 nuit • 5 repas • Activités au programme • Service d'un guide-accompagnateur

Ces prix comprennent toutes les taxes.

Minimum de 40 personnes pour ce voyage



INFORMATION
ET RÉSERVATION

Détenteur du permis du Québec

LOUISETTE TURMEL

418 387-2790

RÉJEANNE BLAIS

418 596-2507

André et Karl | 1 877 519-1488

LE 4 JUIN, ON RÉCUPÈRE !

Quand ? Samedi, 4 juin de 9 h à 12 h

Où ? Écocentre de Saint-Patrice-de-Beaurivage (rue du Parc)

Matériels informatiques :

Ordinateurs portables ou de bureau • Périphériques d'ordinateur ou de console de jeux vidéo (claviers, souris, manettes, etc.) • Télévisions, écrans d'ordinateur, tablettes • Téléphones conventionnels et répondeurs • Cellulaires et téléavertisseurs • Imprimantes, photocopieurs, télécopieurs, numériseurs • Systèmes audio/vidéo (radios AM/FM, chaînes stéréo, lecteurs MP3, hautparleurs, écouteurs et microphones, appareils photo, caméras, GPS, récepteurs numériques câbles et satellites/décodeurs, etc.) • Systèmes audio/vidéo et de localisation pour véhicules • Ensembles de cinéma maison.

Et plus encore ! Pour la liste complète, visitez le recyclerMESelectroniques.ca/qc

Résidus domestiques dangereux :

Peintures résidentielles, teintures résidentielles, vernis, laques • Petites piles usagées (AA, AAA, pile de téléphones, etc.) • Lampes fluocompactes • Contenants fermés d'huile à moteur et végétale • Solvants • Aérosols.

